

Auditions des représentants des candidats à l'élection présidentielle par l'Union sociale pour l'habitat

Dans le cadre de sa campagne « Oui au logement social », lancée le 18 janvier dernier, l'Union sociale pour l'habitat a organisé le 29 mars 2017 des auditions des représentants des candidats à l'élection présidentielle.

En présence des membres de l'Assemblée générale de l'Union sociale pour l'habitat, quatre représentants des candidats se sont succédé pour présenter durant une heure les propositions en matière de logement des candidats et échanger avec les représentants du Mouvement Hlm : Christophe Castaner, député des Alpes-de-Haute-Provence, représentant Emmanuel Macron, candidat de En marche ! ; Daniel Goldberg, député de Seine-Saint-Denis, représentant Benoît Hamon, candidat du Parti socialiste et des écologistes ; Leïla Chaïbi et Jean-Pierre Coulomb, représentants Jean-Luc Mélenchon, candidat de La France insoumise ; et Geoffroy Didier, vice-président de la Région Île-de-France, chargé du Logement et de la Politique de la ville, représentant François Fillon, candidat de Les Républicains.

Sont successivement intervenus :

Christophe Castaner (Emmanuel Macron) a défendu un « choc de l'offre de logements » et, en ce qui concerne le parc social, la concentration des aides de l'État sur les logements aux plus faibles loyers et, dans les zones où la demande est la plus forte, l'accélération de la mobilité au sein du parc social. Pour les quartiers, il a proposé la mobilisation de 10 milliards d'euros pour le NPNRU par un abondement d'Action Logement et la création d'emplois francs pour les habitants afin de redonner de l'attractivité aux quartiers prioritaires. Il s'est également engagé à ce qu'il n'y ait pas de nouvelles normes de construction sur le quinquennat. Il a indiqué vouloir créer un bail « mobilité » de moins d'un an pour le parc privé et vouloir engager une réflexion sur une remise à plat de l'encadrement des loyers.

Daniel Goldberg (Benoît Hamon) a indiqué la nécessité, « pour en finir avec le logement rare et cher », de refaire du logement une chance et un signe de développement, et de maintenir un objectif de 150 000 logements sociaux par an dont 130 000 logements à bas loyer (PLUS, PLAI). Pour porter les aides à la pierre à 1 milliard d'euros par an, il propose de mobiliser les marges budgétaires actuellement utilisées pour le financement du dispositif Scellier, et la création d'une contribution prélevée sur les transactions et les logements haut de gamme (+10 000 à 12 000 € / m²). Il a également proposé de développer l'aide aux maires bâtisseurs tout en veillant plus strictement à la mise en œuvre des orientations des PLH. Il propose enfin que le NPNRU soit doté de 10 milliards d'euros par une remobilisation de l'État.

Leïla Chaïbi et Jean-Pierre Coulomb (Jean-Luc Mélenchon) considérant que « l'augmentation de 50% des sans-abris est le signe de l'urgence sociale » ont indiqué la volonté de la France insoumise de lancer un plan d'éradication du logement insalubre, de renouvellement urbain et de construction de 200 000 logements sociaux par an en renforçant les sanctions des communes trop faiblement dotées en parc social. Ils ont également souligné leur volonté d'interdire les expulsions locatives sans relogement et de mettre en place une garantie « réellement » universelle des loyers pour favoriser l'accès de tous au logement. Enfin, considérant « le logement comme la condition nécessaire pour accéder à tous les autres droits », ils proposent d'inscrire dans la constitution le droit au logement.

Geoffroy Didier (François Fillon) souligne la nécessité, selon lui, « de réserver le logement social à ceux qui le méritent vraiment » et propose de baisser les plafonds de ressources, de favoriser la mobilité par l'instauration d'un bail de 6 ans donnant lieu à un réexamen périodique de la situation des locataires dans le parc social et de développer la vente des logements Hlm à leurs locataires. Soulignant la nécessité d'augmenter l'offre de logements pour entraîner une maîtrise des prix, il souhaite alléger les contraintes pesant sur l'investissement dans le logement par la simplification des normes et la lutte contre les recours abusifs. Il souhaite également faire de l'intercommunalité l'échelon compétent en matière de politique de l'habitat et de la commune l'échelon compétent en matière d'attributions de logements sociaux.



Ces rencontres avec les porte-paroles des candidats ne constituaient pas une manifestation publique mais elles ont été filmées et les vidéos seront mises en ligne en début de semaine prochaine sur le site www.ouiaulogementsocial.org.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat : « *Quand près des trois-quarts des Français (73%) considèrent que le logement n'est pas suffisamment abordé par les candidats dans la campagne présidentielle¹, ces auditions ont constitué un temps d'échange véritablement utile. Toute personne souhaitant connaître les programmes des candidats en matière de logement pourra consulter ces auditions.* »

(1) Source : enquête Kantar TNS sur la place du logement social dans la campagne électorale, vue par les Français, 9 mars 2017. À retrouver [en cliquant sur ce lien](#)

Paris, le 30 mars 2017

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 730 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2015, 84 500 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 12 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Christine Dalle / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70 ou 52 56